

# Bulletin de versement de votre taxe d'apprentissage A l'IFSI-IFAS du CHALONNAIS

Envoyer votre bulletin et votre versement à :  
**IFSI-IFAS DU CHALONNAIS**  
**141 Avenue Boucicaut – CS 60066 – 71103 CHALON-SUR-SAONE**

L'Ifsi-Ifas du Chalonnais est habilité à percevoir 13 % de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (hors quota)

## J'ADRESSE MA TAXE D'APPRENTISSAGE A L'IFSI-IFAS DU CHALONNAIS

Montant de mon versement : \_\_\_\_\_ €

Je règle par chèque, libellé à l'ordre du Trésor Public

Je renvoie ce formulaire complété ainsi que le chèque

Je règle par virement bancaire, sur le compte de l'Ifsi-Ifas du Chalonnais

Code BIC	Code IBAN :
TRPUFRP1	FR76 1007 1710 0000 0020 0230 816

Je renvoie ce formulaire complété

Libellé du virement  
« Taxe » et raison sociale de  
mon entreprise

### POUR UN SUIVI EFFICACE DE VOTRE VERSEMENT

Nous vous invitons à renseigner vos coordonnées

#### Les coordonnées de votre entreprise :

La raison sociale : .....

Le SIRET/SIREN : .....

L'adresse : .....

.....

#### Contact Taxe d'Apprentissage :

Civilité : ..... Fonction : .....

Nom : ..... Tél. : .....

Prénom : .....

E-mail : ..... @